

## Détournement de frais d'actes par le responsable d'une étude notariale

Par Olivier Franck le meilleur, le 26/03/2019 à 11:31

Bonjour,

Le responsable d'une Etude notariale a détourné les frais d'actes et frais de notaire versés à l'Etude pour l'obtention de mon titre de propriété ( achat d'un bien immobilier auprès de l'indivision ) et règlement de la succession.

Mon dossier est bloqué de ce fait . Que puis je faire ?

Par Visiteur, le 26/03/2019 à 11:35

Saluer doit rester une bonne habitude...

Elle est en vigueur sur ce site...

Avant de porter plainte, avez vous vu le notaire ?

Si oui, qu'en dit-il?

Par Olivier Franck le meilleur, le 26/03/2019 à 11:47

Bonjour , le notaire actuellement en charge de l'etude demande à ce responsable indélicat de venir faire le point et rendre les sommes détournées. Ce responsable malhonnête fait le mort

. . . . . . .